

Le 6 juillet 2018



Pierre Gagnon, Ad. E.
Vice-président exécutif – Affaires
corporatives et chef de la gouvernance
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information C-6228

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 18 juin 2018 et dans laquelle vous nous demandez :

« La date de mise en fonction de chaque borne et (si possible) des données d'utilisations »

Tout d'abord, nous vous référons au site Web du Circuit électrique à l'adresse : <https://lecircuitelectrique.com/> où il est indiqué que le Circuit électrique compte 1 432 bornes en service, dont 117 bornes à recharge rapide.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint un fichier avec la date de mise en fonction de chacune des bornes du Circuit électrique.

Toutefois, nous ne pouvons vous communiquer les données d'utilisation de chacune de ces bornes, car il s'agit de renseignements de nature commerciale que nous traitons de façon confidentielle. De plus, ces informations concernent également les partenaires et propriétaires des bornes du Circuit électrique. Nous invoquons à cet égard les articles 21, 22, 23 et 24 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon

p. j.